

CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 31 janvier 2025 à 20 heures 30 minutes

Quorum : 7

Présents :

M. CAPELLI Dominique, M. LOISEAU Sébastien, M. MERLAND Olivier, M. NIZZARDI Pascal, Mme OLIVIER Hélène, M. PETITJEAN Laurent, M. PROVENZANO Baptiste, Mme ROSATI Hélène

Procuration(s) :

Absent(s) :

Excusé(s) :

M. DIDOT Fabrice, M. MATHIEU Claude, Mme PERSON Eléonore

Secrétaire de séance : M. CAPELLI Dominique

Président de séance : Mme OLIVIER Hélène

1 - Demande de subvention DETR 2025 pour la rénovation du lavoir

Madame le Maire expose que le projet de rénover la toiture du lavoir, dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base de devis à 33 600,64 € HT soit 40 320,77 € TTC.

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune souhaite redéposer la demande d'aide financière auprès de la DETR ou DSIL qui avait déjà été faite en 2024, le devis a été actualisé ainsi que le plan de financement

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Financements privés (CAF, Fondation du patrimoine, fédérations sportives...)			
Financements publics			
Etat	DETR-DSIL	16 800.32 €	50 %
Région			
Département			
...			
Auto-financement			
Fonds propres		16 800.32 €	50 %
Emprunt			
Total HT		33 600.64	100 %

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve la réalisation du projet présenté estimé à 33 600,64 € HT
- approuve le plan de financement exposé
- autorise le Maire à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR ou de la DSIL et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2 - DETR Projet de relance d'un commerce de proximité boulangerie restauration

Madame le Maire expose que le projet de créer un local pour un dépôt de pain, dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base de devis à 18 690.90 € HT. La porte de garage existante sera remplacé par une vitrine avec une porte et un local de 4.5m sur 3.5m sera créer pour le dépôt de pain (sol, murs isolation électricité ...)

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune souhaite déposer la demande d'aide financière auprès de la DETR ou DSIL et "coup de pouce" auprès de la Région

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Financements privés (CAF, Fondation du patrimoine, fédérations sportives...)			
Financements publics			
Etat	DETR-DSIL	7 476.36 €	40 %
Région	"Coup de pouce"	7 476.36 €	40 %
Département			
...			
Auto-financement			
Fonds propres		3738.18 €	20 %
Emprunt			
Total HT		18690.90 €	100 %

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve la réalisation du projet présenté estimé à 18 690.90 € HT
- approuve le plan de financement exposé
- autorise le Maire à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR ou de la DSIL et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Questions diverses :

Le Conseil Municipal souhaite que le questionnaire pour le pain soit distribué aux habitants.

Madame le Maire doit rencontrer la DDT, l'entente Oise Aisne, le SM3A et la CODECOM pour donner suite aux observations qu'elle a faites au commissaire enquêteur lors de l'enquête publique. Elle demande si des Conseillers souhaitent participer à cette réunion.

Elle informe le Conseil Municipal que le Président de la CODECOM viendra à leur demande lors du dernier

Conseil Municipal, la date doit être fixée et leur sera communiquée prochainement.

Le Secrétaire de séance,

Fait à DOMBASLE EN ARGONNE
Le Maire,